

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau par
Snyders, représentant des "Poisons", offert
en vente par M. Steinmeyer, à Cologne.

N^o 4.245

7.3361

H245

NUMÉRO

DATE

ANALYSE

D'ORDRE

DE LA PIÈCE.

438 -

M^r Steinmeyer - Tabl. par Snyders

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 4077
4245^①

Amst. 12 Mai 16

à Monsieur Steinmeyer
6 Wallengraben
Cologne

J

penney à Cologne,

Tous très bien voulu,
à la demande de deux
membres de notre Collège, et
autres à notre examen,
aux vus de nos statuts,
un tel honneur attribuer à
Soyez de l'opinion que

de la province —

Pour vous Chers

de vos jours avec votre

le C: D: à venir, au

principe, au sein de nos

x lequel et reconnaître les à cette de votre titre pour
donner à l'approbation Ministère de l'Instruction Publique
Comptable

de la somme de 500 francs

est allé, à la
Chapelle, le 26 1860

Pour vos services
de la somme de 500 francs

et est de votre
intention de l'accepter, à

à la somme de 500 francs

à la somme de 500 francs

à la somme de 500 francs

Merci de votre

attention et de votre

bonne volonté

A. L. C. D.

à la

Chapelle

D. 4245②

N. STEINMEYER, CÖLN.

Kunst- und Luxuswaaren.

Cöln, den 13. Mai 1896

A. Messieurs les membres de
la Commission du Musée
Royal de peinture à Bruxelles

Messieurs,

En réponse à
votre honorée du 12. Mai
il m'est tout à fait impossible
de vendre le tableau par
Suyers au prix offert,
mais pour soutenir des
bons relations avec le
Musée de Bruxelles je
suis décidé de partager la
différence de 1500.- francs
et de laisser le tableau
pour la somme de

francs 6750.-
Six Mille sept cent cinquante
francs.

Veuillez agréer Messieurs
l'expression de mes sentiments
les plus distingués.

N. Steinmeyer

A. Messieurs les membres
de la Commission du Musée
Royal de Peinture au
moins de
Monsieur E. Fétis président
9 rue Bodenbroeck
Bruxelles.

J. 4245 (3)

Moulin 20 Mai 1848

à Mr. Stämmes

Cilo

Plus nous cherchons à vous
faire connaître que la
proposition que nous soumettons
à la suite de notre lettre du
12 ci de votre dévoué
de £60 mille est
cent cinquante pour
- vos biens de l'apport de
l'indemnité de l'apport -
la telle l'opérateur des
pénalités à être tous
de l'apport de l'apport
l'indemnité de l'apport de l'
prochaine réunion de l'

C^{te} D^{te} des Muses de
de Paris & de l'Institut

Il vous envoie
de vos impressions de l'année

qui ont été publiés à Paris
de l'imprimerie de la Cour

Veuillez agréer
O. L. C. O.
14
L

D. 4245 (4)

Paris le 28 Mai 1846

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur
par Messrs T. P. & de B. H.

SP

SP

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître que
M^r Steinmeyer, de Cologne,
offre de céder au prix de
6.750 fr un tableau
de six des représentations
des prisonniers.

L'œuvre est ^{à l'acquéreur} ~~la propriété~~
estimée par
~~son auteur~~ et ouvrage, ~~qui~~
sous le prix de vente par
M^r Steinmeyer, ~~est~~ complètement
avantageusement la
propriété de Monsieur
dans les collections de l'Etat

à Mr. Nos priés de Vouloir
bien l'autoriser à l'acquies
pour cette destination, & au
prix indiqué

Tenir

3
8.4245 (5)

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS.

—
DIRECTION
de

Beaux-Arts.

—
N° 26640.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

—
ANNEXE.
/—
SOMMAIRE

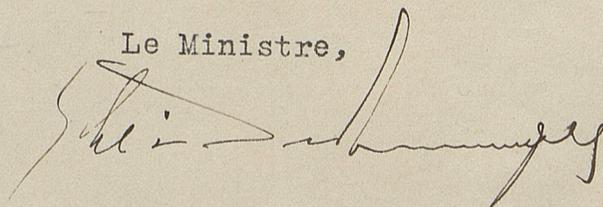
Bruxelles, le 2 juin 1896.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 28 mai dernier, n° 4245, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisés à acquérir de M. Steinmeyer, au prix de six mille sept cent cinquante francs (frs 6.750.-), pour le placer dans les collections de l'Etat, un tableau de Snÿders, représentant des "Poissons".

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées de
peinture et de Sculpture de l'Etat,
à BRUXELLES.

N. 4245 (6)
6 Armes

Reuilly 4 Juin 1876

M. Meunier
Kunst und Luxusweg
Wallerspley 6. Colmar

Comme tant à Vob. l'hon.
de B. Meunier, je me vois
l'honneur de vous faire con-
naître que Monsieur le
Ministre de B. A. M.
a autorisé à acquies-
cer pour la satisfaction de l'Etat

à M. Meunier 6750 F
en faveur. par conséquent
que vous avez affecté
de céder à ce prix

pour fournir à l'
présent les pièces nécessaires

* Approuvé de prison *

à la liquidation de
le dit. Bureau, avec prière
de vouloir bien ~~les~~

Pour le renvoyer de même de ~~Votre liquidation~~, et
réviser de V. H. liquidation ~~pour les renvoyer~~ ~~assent.~~

W. H. &
P. L. C. O.
L. H.
J

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 9 Juin 1896.

N° 4150

ANNEXES

Monsieur le Ministre,
de l'Agriculture etc.

4245 (A)

Nous avons l'honneur de vous adresser sous ce pli, en double expédition
chaque :

1°) le Contrat réglant la cession ^{pour les collections de l'Etat} d'un tableau
de Suyders & représentant des "Poissons", acquis
à Mr. N. Schimmeyer de Cologne, pour
~~la somme de 6.750 f.~~

2°) la déclaration de paiement de la susdite
Somme - de f. 6.750 - montant du prix de cette
acquisition -

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de vouloir
bien faire signer la liquidation de la susdite
Somme, & d'acquies -

O. P. J.
Le Secrétaire,

Le Secrétaire,

Musée de Suède 96

à M. Steiner

Colonne

4249 (8)

2

Vous avez l'honneur et
l'attention de vous à ph.
le mandat de paiement
(N° 43090) d'un bon
pour six mille sept cent
Cinquante francs (6750^{fr})
qui vous est sur du chef
de la Cession aux Musées
Napoléon d'un tableau
de Jacques-Louis David
des premiers -

Par votre prière et
l'ordre, pour le paiement
de ce bon sur le

Extrait de M. J. J. J.

L. d. J. J. J. J.

G. J. J. J.

J.
—

N°

8021

du départ

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS

—
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Comptabilité générale et Pensions

—
2 ANNEXES.

Transmis à Monsieur

*le Secrétaire
des Musées Royaux de peinture
& de Sculpture,*

l'ordonnance de paiement N° *43090*,
montant à Fr. *6.750* . - ,
avec prière de vouloir bien me renvoyer le
bordereau, dûment certifié, dans le plus bref
délai possible.

Bruxelles, le *20 juillet* 1896.

POUR LE MINISTRE :

~~Le Chef de division,~~

*Le Directeur,
Stross*

NOTA. — Aucune ordonnance ne peut être remise qu'à l'ayant droit *lui-même* ou à son *fondé de pouvoirs*. Si l'ayant droit ne sait ou ne peut signer, et pour autant que la somme ne dépasse pas 150 francs, il suffit qu'il appose sa marque en présence de deux témoins.

On est prié de soumettre au Ministre les difficultés qui se présenteraient

D. 4245 (9)

N. STEINMEYER, CÖLN.

Kunst- und Luxuswaaren.

Cöln, den 23. juillet

Messieurs les Membres de la
Commission du Musée Royal de
peinture à
Bruxelles

Messieurs,
En réponse à votre
honorée d'hier j'ai l'honneur
de vous adresser réception
du mandat de paiement
N^o: 43090 d'une somme de
six mille sept cent cinquante
francs (francs 6750.-) valeur
d'un tableau de "Snyders"
représentants des Poissons versé
aux Musées Royaux.

Veuillez agréer Messieurs
l'expression de mes sentiments
les plus distingués
N. Steinmeyer

A Messieurs les membres de
la Commission du Musée
Royal de Peintures, en
nom de Monsieur
E. Fétis, président